



## Refus de payer & retour de caution

Par **relepan**, le **22/05/2009** à **18:02**

Bonjour,

Au chômage, j'ai été contactée il y a 6 mois par une entreprise qui me proposait un poste de conseiller commercial (via l'apec). Munie d'une convocation je me suis rendue à Paris les rencontrer après présentation de leur concept de "guide". Mon travail consistait à contacter des établissements (restaurants, hôtels & loisirs) pour les affilier à ce guide sur internet. D'après les dirigeants de ce guide sur site, ce segment très porteur devait me permettre de développer cette activité, conjointement à la vente de carte d'abonnement (entreprises, particuliers, associations, administrations). J'ai du déposer une caution de 1000 € pour recevoir 20 cartes me permettant de réaliser mes premières ventes d'abonnement. Ca ne fonctionne pas du tout, j'ai dépensé plus de 1000 € pour démarcher les établissements en plus de la caution, j'ai réussi à affilier quelques établissements, et miracle, à vendre une carte (à mon compagnon). Je leur ai envoyé une facture (je suis en parcours création d'entreprise et indemnisée par les assedic). Ils refusent de me la payer, car ils ne payent que par tranche de ventes de cartes d'abonnement. Que puis-je faire pour être remboursée et récupérer au moins ma caution de 1000 € ?  
Merci de votre aide.